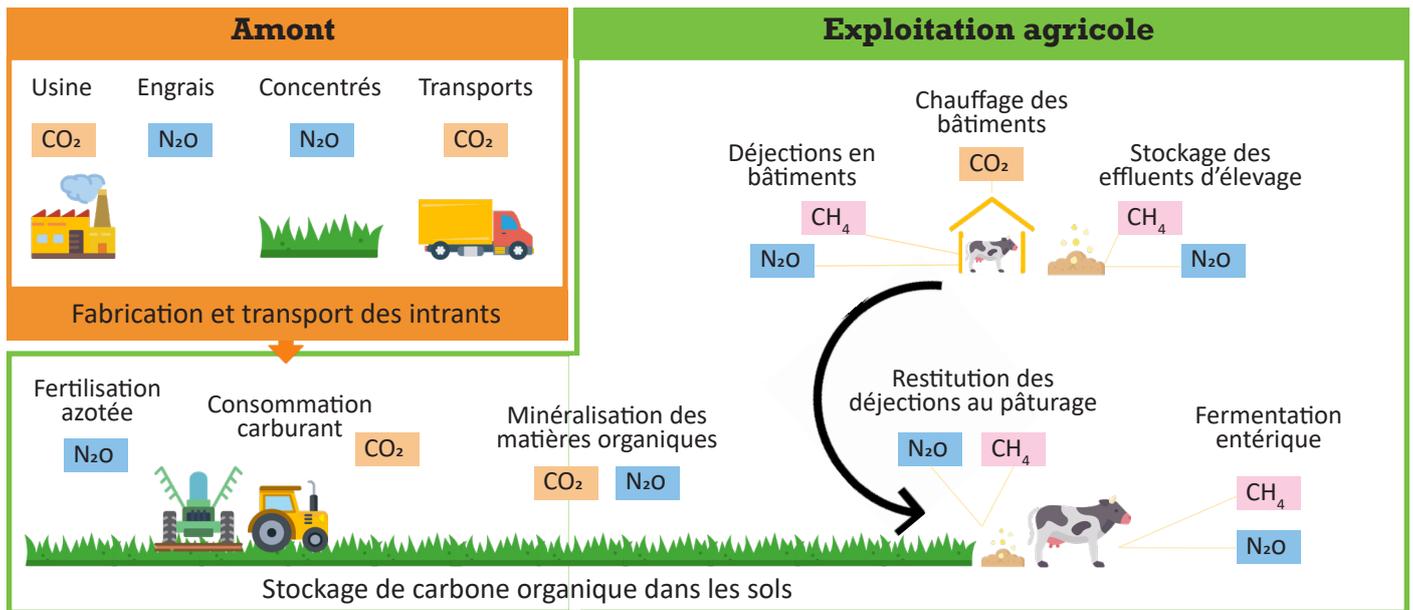


12 questions-réponses sur le BAS CARBONE en Grand Est

Il paraît que mon exploitation émet des gaz à effet de serre...

Qu'est-ce que ça signifie exactement ?

Les Gaz à Effet de Serre (GES) de l'atmosphère régulent naturellement le climat en empêchant une partie des rayonnements solaires d'être renvoyés vers l'espace, c'est l'**effet de serre**. Mais depuis l'ère industrielle, l'augmentation de concentration de ces GES conduit à accentuer le phénomène, ce qui entraîne une **modification du climat**. Globalement, l'effet de serre est majoritairement lié aux émissions de **CO₂** issues de la combustion d'énergie fossile, mais en agriculture, le méthane (**CH₄**) et le protoxyde d'azote (**N₂O**) sont les deux principaux GES émis.



Les GES n'ont pas un **pouvoir de réchauffement global (PRG)** identique :
 Sur 100 ans, l'émission dans l'atmosphère d'**1 kg de CH₄** a le même effet que celle de **28 kg CO₂**, et l'émission de **1 kg de N₂O** a le même effet que celle de **265 kg de CO₂**.
 Ils sont donc tous convertis en équivalent CO₂ pour les comparer.

L'unité équivalent CO₂ cela représente quoi concrètement ?



1 vol aller-retour Paris-New York, c'est **2600 kg éq. CO₂**



1 000 km en voiture, c'est **253 kg éq. CO₂**

Combien d'équivalents CO₂ émet une ferme moyenne ?



Une exploitation laitière moyenne en Grand Est émet **6 457 kg éq. CO₂/ha SAU*/an** et stocke **767 kg éq. CO₂/ha SAU/an**, soit 12% de ses émissions, via les prairies et les haies.



Une exploitation en grandes cultures avec + de 10% de cultures industrielles dans la SAU, sans irrigation émet en moyenne **2 436 kg éq. CO₂/ha SAU/an** et stocke jusqu'à environ **900 kg éq. CO₂/ha SAU/an**, ou déstocke jusqu'à environ **300 kg éq. CO₂/ha SAU/an** selon les systèmes et les types de sols.



Une exploitation en grandes cultures céréalières (- de 10% de cultures industrielles dans la SAU, sans irrigation), émet en moyenne **2 653 kg éq. CO₂/ha SAU/an** et stocke jusqu'à environ **150 kg éq. CO₂/ha SAU/an**, ou déstocke jusqu'à environ **300 kg éq. CO₂/ha SAU/an** selon les systèmes et les types de sols.

* SAU : surface agricole utile

Sources : Mieux connaître l'empreinte carbone et énergétique des systèmes agricoles du Grand Est, programme ACSE, Chambres d'agriculture Grand Est, 2020
 Évolution du stock de carbone dans les sols : simulations SIMEOS-AMG, programme ACSE, Chambres d'agriculture Grand Est, 2020

Quels sont les stocks de carbone dans les sols ?



Source : ADEME, Carbone organique des sols, 2014

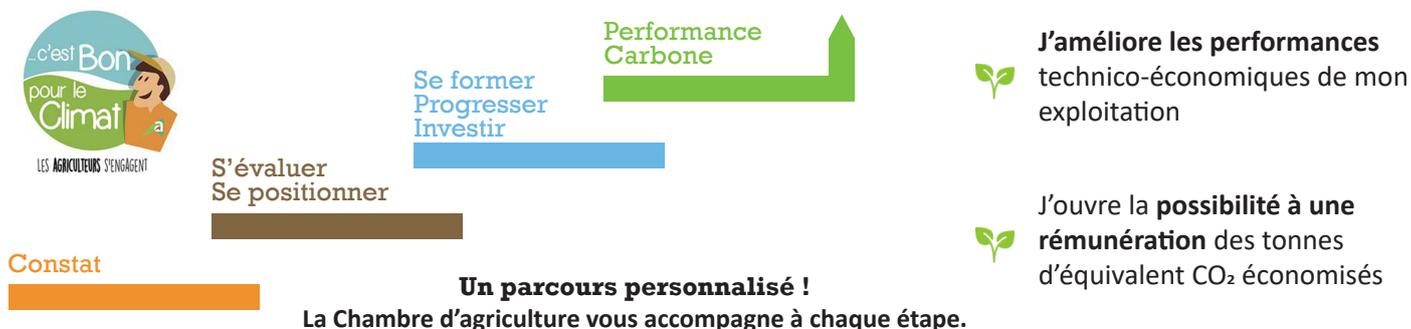
L'agriculture et la forêt contribuent à la séquestration du carbone dans les sols et compensent une partie de leurs émissions, mais certaines pratiques sont plus favorables au stockage que d'autres (restitution de matière organique, limitation de l'érosion, etc).

Quel est l'intérêt de faire un diagnostic carbone ?

- Se positionner par rapport à des références pour avoir une meilleure connaissance de ses performances techniques et environnementales
- Participer à communiquer positivement sur l'agriculture auprès du grand public
- Savoir quels leviers d'actions sont accessibles pour mon exploitation afin de baisser son empreinte carbone
- Accès à une certification et à certains cahiers des charges filières



Qu'est ce que j'ai à gagner à me lancer dans une démarche bas carbone ?



Des programmes existent en région pour vous accompagner dans une démarche bas carbone : plus d'informations sur le site internet de la Chambre régionale d'agriculture

Si je suis dans une démarche bas carbone, puis-je la valoriser lors de la vente de mes produits ?

Pas avec le Label Bas Carbone, mais :

- Via la démarche Oléoze, il est possible de valoriser auprès de certaines coopératives sa production de colza ou de tournesol bas carbone à un prix bonus
- Si vente directe des productions sur la ferme, possibilité de mettre en avant les efforts réalisés

Suis-je obligé(e) de réduire mon empreinte carbone ?

Non (en tout cas pas pour le moment).

Cependant, les conditions du verdissement de la PAC iront dans le sens du bas carbone, et la France s'est engagée dans la **Stratégie Nationale Bas Carbone** à atteindre la **neutralité carbone** à horizon 2050 !

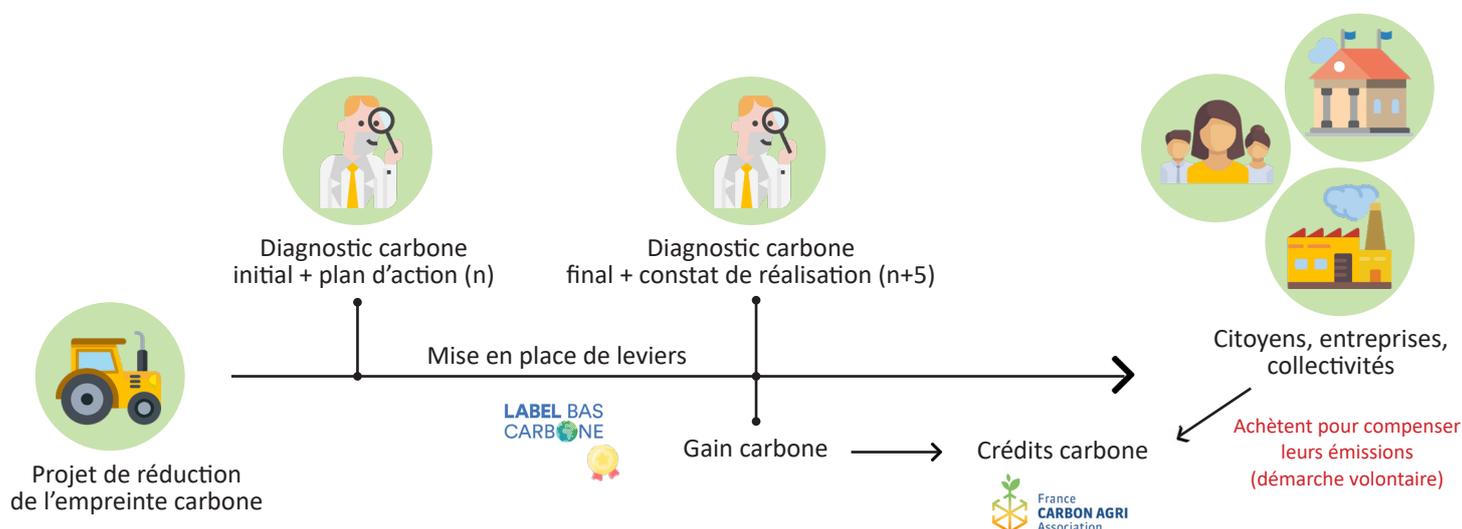
En région, cet objectif est décliné dans le SRADDET : en agriculture, objectif de réduction de 56% des émissions en 2030 par rapport à 2014 et de 66% en 2050 par rapport à 2014 !

Comment ça marche la vente de crédits carbone ?

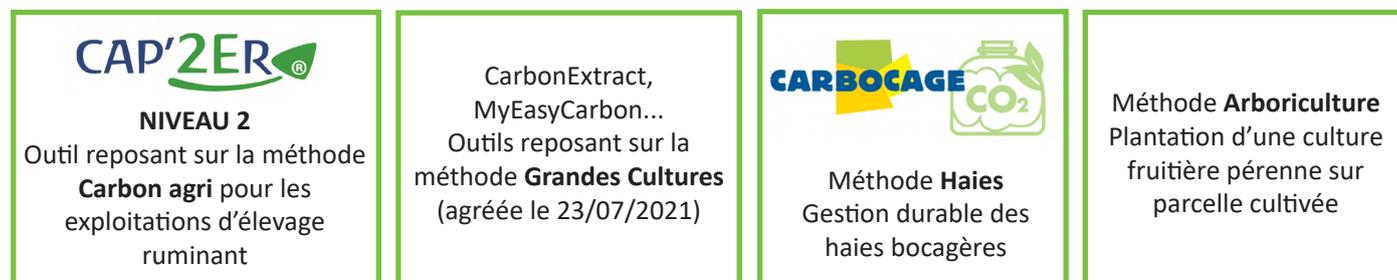
**LABEL BAS
CARBONE**

Labellisation d'un projet sur 5 ans

Il est possible de passer par le Label Bas Carbone pour se faire rémunérer chaque tonne d'équivalent CO₂ évitée (réduction d'émissions de GES et/ou stockage de carbone) **entre un état initial et un état final** 5 ans plus tard.



Plusieurs méthodes agréées et outils de diagnostic correspondants validés en agriculture :



Dans cette méthode, France Carbon Agri Association a pour rôle de faire le lien avec les financeurs, d'organiser l'audit de certification et de gérer le suivi du dossier auprès des autorités de l'Etat.

Objectif :
30€ / t éq. CO₂
revenant aux
agriculteurs

De nouvelles méthodes et outils vont prochainement sortir (exemple méthode méthanisation, méthode Eco-méthane en alimentation bovine, etc).

Qu'est ce que je peux vendre ?

C'est uniquement la **réduction des émissions et/ou l'augmentation du stockage de carbone additionnel** que l'on peut vendre avec le Label Bas Carbone.

Aujourd'hui, pour la 1^{ère} vague d'agriculteurs engagés avec France Carbon Agri Association en 2020, 25% des crédits carbone estimés à l'engagement des agriculteurs est vendu.

On peut faire quoi concrètement pour baisser son empreinte carbone ?

→ En grandes cultures

Introduire des **légumineuses ou cultures bas impact** (tournesol, avoine, chanvre...) dans la rotation.
Optimiser la **fertilisation** et l'utilisation du **carburant**.
Introduire des couverts intermédiaires.

1 kg d'azote = 12,6 kg éq. CO₂

1 L de fioul = 3,25 kg éq. CO₂

→ En élevage

Gestion du troupeau (diminuer les animaux improductifs) : **10 - 15 %** d'atténuation
Alimentation du troupeau (qualité des fourrages, optimiser les concentrés, autonomie protéique, pâturage) : **2 à 4 %** d'atténuation

100 kg de tourteau de soja du Brésil = 115 kg éq. CO₂

Conduite des cultures (optimisation de la fertilisation...) : **3 à 4 %** d'atténuation
Réduire ses **consommations d'énergie** (carburant-électricité) : **1 à 2 %** d'atténuation
Stocker du carbone (intégrer des prairies temporaires, planter des haies) : **2 à 8 %** d'atténuation

100 m linéaires de haies = 459 kg éq. CO₂ stocké/an

1 ha de prairie permanente = 2 092 kg éq. CO₂ stocké/an

Est ce que les leviers sont accessibles pour mon exploitation ?

Pour le savoir, il faut faire un diagnostic carbone.



Mes contacts bas carbone en Grand Est

